



La Boissière Environnement -LBE

Association régie par la loi de 1901 N° W343014590

Adresse mail : laboissiereenvironnement@gmail.com

BULLETIN n°51

Janvier 2014



Editorial

C'est avec un numéro tout en couleur que l'équipe du Conseil d'Administration de La Boissière Environnement vous présente ses meilleurs vœux pour 2014.

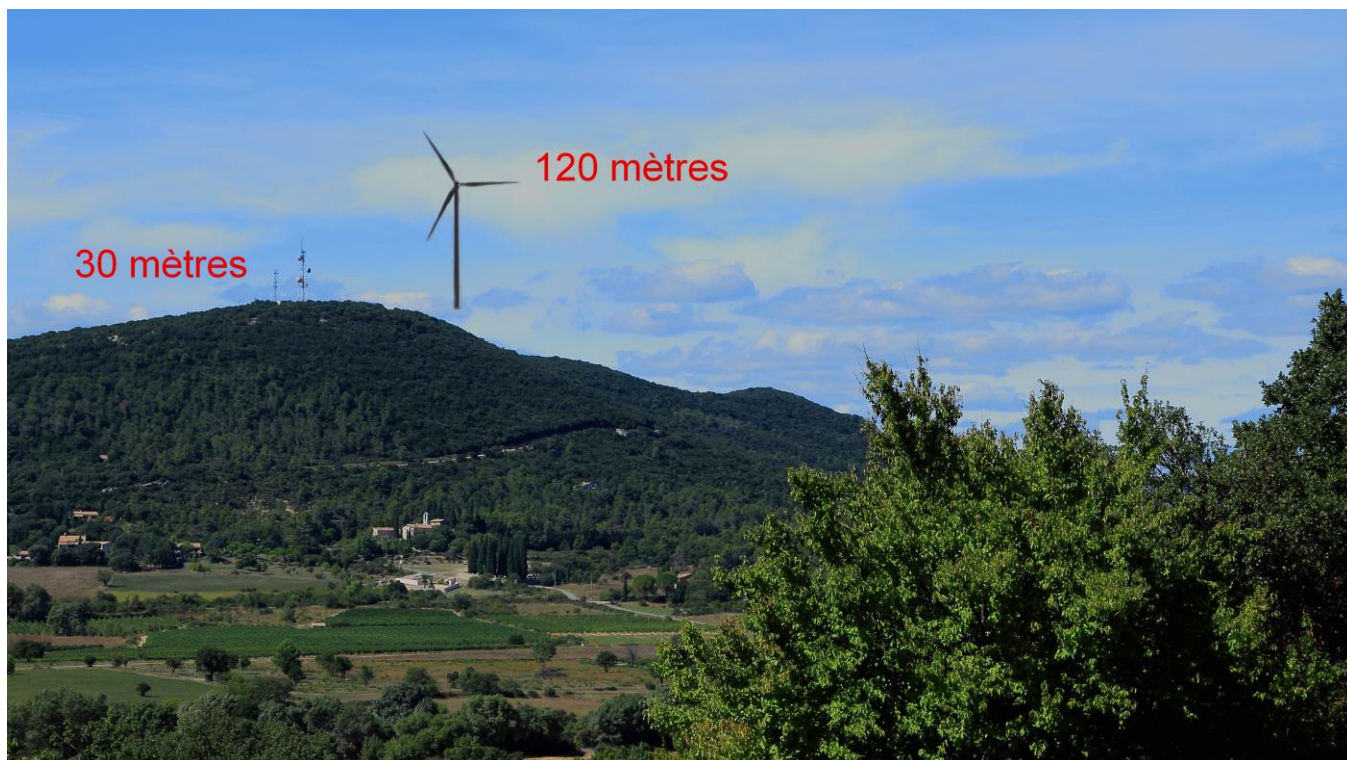
Les montages photo inclus dans ce numéro montrent combien le projet de la commune de Gignac d'implanter des éoliennes sur la ligne de crête qui sépare nos deux communes serait impactant visuellement pour La Boissière. On

nous a proposé un processus de concertation (mis en place par l'opérateur éolien Valorem), mais il s'est brusquement arrêté en janvier 2013 après seulement 2 réunions et aucune information sur le projet ne nous est parvenue depuis !

Si Valorem et la mairie de Gignac nous prennent pour des girouettes, nous ne baissons pas la garde pour autant !

Sophie Giraud

Les éoliennes ne sont pas des moulins à vent...
mais des machines de 120 m de haut pour le projet de Gignac.



ATTENTION : ceci est un montage photo destiné à vous donner un ordre de grandeur de la hauteur des éoliennes, par comparaison avec les antennes du puech Bartelié. Mais il n'y a pas de projet d'installation d'éoliennes à cet endroit.

Vue vers les Mas de Bonniol et le Mas Amadou.



3 des 7 éoliennes prévues pour le site de La Taillade figurent sur ce photomontage



Sur cette photo prise au Mas de Bonniol, on peut observer le mat test mis en place par la société Valorem, porteur de projet, ainsi que les ballons installés par LBE cet été afin de matérialiser la hauteur des futures éoliennes, c'est-à-dire 90 m de haut pour le mat et 120 m pour le bout des pales.

Ces photomontages ont été réalisés par Pierre Méjean, que nous remercions vivement pour son aide si précieuse et talentueuse.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS LBE

Le samedi 15 février, LBE aura le plaisir d'accueillir **Philippe Martin**, naturaliste, écologue régional et inventeur d'une technique photo en quasi 3D appelée HYPERFOCUS dont on dit qu'elle provoque émerveillement et découverte d'un monde méconnu et pourtant si proche ! Philippe partage et explique volontiers cette technique.

Rendez-vous à la salle des Troubadours à partir de **16h** pour une séance technique, puis à partir de **18h** pour une **soirée diaporama consacrée à la faune et flore locales**.

Il faut savoir que courant 2014/2015, notre naturaliste régional exposera son travail à Paris,



sur les grilles du jardin du Luxembourg ;



environ 1 million de visiteurs sont attendus, comme pour les expositions précédentes en ce lieu.

Le week-end du 25 et 26 Avril, LBE invite l'association Les Ecologistes de l'Euzière pour une **grande opération « les 24 heures de la Nature »**. Parents et enfants désireux de faire de belles balades (appareils photos conseillés) à vos agendas ?

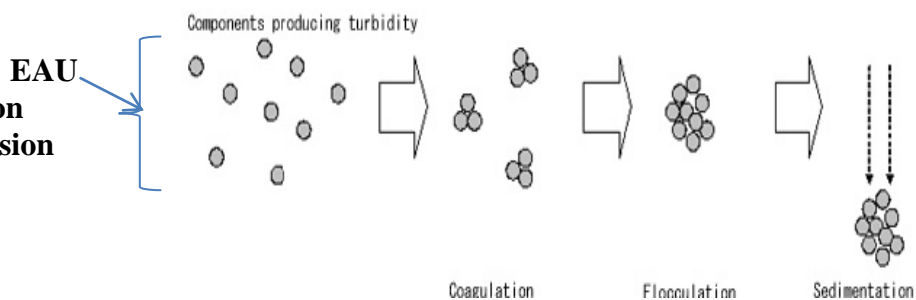
Les 24 h se termineront par un diaporama (avec vos photos prises durant ces 2 jours) et repas tiré du sac, apéritif offert.

SILENCE SAUR.....

Lors de l'inauguration et visite de la station de filtration organisées le 12 mai 2012 par la mairie de La Boissière et la SAUR, société d'affermage, nous avons émis des réserves sur le système de floculation* à base de Polychlorosulfate d'aluminium (composé dont le sigle est WAC HB). Il nous a alors été dit que ce système serait remplacé dans les 6 mois par des sels ferreux (voir notre bulletin N°46).

Depuis LBE a fait parvenir deux courriers à la société la SAUR dans lesquels elle demande si le système de floculation a été modifié. Le premier courrier date de janvier 2013 et le second en recommandé, date d'avril 2013. Nous voici en 2014 et toujours aucune réponse ? Aussi le Conseil d'Administration de LBE a décidé d'en informer les adhérents.

***Schéma explicatif du processus de coagulation et floculation des particules en suspension dans l'eau.**



La turbidité de l'eau est liée à la présence de particules en suspension qui peuvent être organiques, minérales ou bien les deux dans l'eau brute. Afin de la clarifier on utilise un processus de coagulation et floculation schématisé ci-dessus.

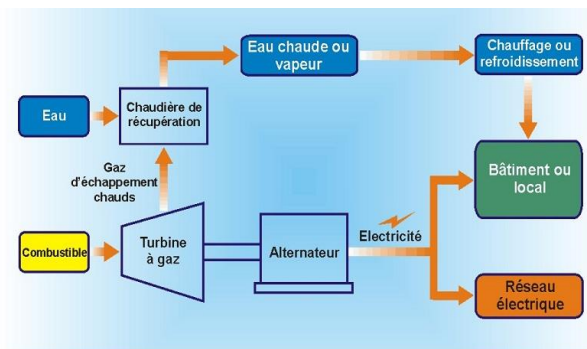


Schéma d'un système de cogénération

Qu'est-ce que la Cogénération ?

Le procédé consiste à optimiser la ressource et à fortement diminuer les sorties de fumées. C'est un système qui, avec une même installation utilisant un combustible primaire (charbon, gaz, pétrole, bois), peut produire de la chaleur, de l'eau chaude et de l'électricité.

Retrouvez cet article avec un complément d'information sur notre site internet LBE à l'adresse suivante : <http://laboissiere-environnement.fr>

Des produits ménagers ECONOMIQUES et ECOLOGIQUES...

REEMPLACER L'EAU DE JAVEL.....

L'eau de javel est habituellement utilisée comme désinfectant. A noter que préalablement à l'utilisation d'eau de javel, toute surface doit être nettoyée avec un détergeant puis rincée, ceci afin de ne pas favoriser l'apparition de phénomènes de résistance au chlore chez certains microbes et parasites.



Son action n'est pas anodine sur notre environnement et notre santé. Elle peut provoquer des brûlures, des manifestations allergiques cutanées, des problèmes respiratoires. Son pouvoir désinfectant est limité dans le temps et s'annule avec l'utilisation d'eau chaude !

.....PAR LE VINAIGRE BLANC

Le vinaigre blanc (à ne pas confondre avec le vinaigre de vin blanc), est fabriqué industriellement avec du sucre de betterave transformé en alcool. Il est désinfectant, détartrant, désodorisant et biodégradable, donc écologique.

Il peut être associé au savon noir (nettoyant et désinfectant), au bicarbonate de soude (débouche, nettoie les canalisations, les WC, mais encore agit sur les moisissures) et aux huiles essentielles (citron, menthe, lavande) qui procurent une odeur agréable.

NETTOYER VOTRE MICO-ONDES

Placer dans vos micro-ondes un bol rempli d'un mélange égal d'eau et de vinaigre blanc. Faire chauffer jusqu'à ébullition, laisser reposer puis essuyer avec un chiffon doux. Supprime saletés et odeurs.

Bulletin d'adhésion Association La Boissière Environnement

J'adhère à l'association pour la période : **sept 2013- sept 2014**

Tarif individuel : 10 €

Tarif familial : 15 €

Nom(s) : Prénom(s) :

Domicilié(s) à :

Tél : **email** :

Fait à : Le : **SIGNATURE**

Envoyez bulletin d'adhésion et cotisation à : Jean-Marie Dors, trésorier. 12 rue du porche. Mas d'Agrès. La Boissière. Chèques à l'ordre de « LA BOISSIERE ENVIRONNEMENT